

Lycée SC & NDoa.

Av. P. Brien 4 4280 Hannut

[019/ 519.500]

Communication n°6.

Mi-mai 2019.

A la bonne attention des parents des élèves du 1er Degré.

Alors que se profile désormais le terme de la présente année scolaire, le temps est venu de vous communiquer les informations, les modalités pratiques d'organisation et le calendrier de cette fin d'exercice (*d'où le conseil de se reporter régulièrement à cette communication*).

1. Orientation scolaire envisagée pour l'année prochaine.

Les parents des élèves de 2^{me} ont pu prendre part le mardi 30 avril à une réunion d'information sur le site du Collège: ils ont pu à cette occasion entendre le directeur du D2/3, M. Carlier, leur détailler l'offre d'enseignement de son établissement pour la 3^{me} secondaire; ils ont pu aussi rencontrer les professeurs des options proposées. Via leurs enfants, ils ont pu consulter et consulter le Fascicule "En route vers le 2^{me} Degré", compléter et faire parvenir à M. Bully le feuillet intitulé "Formulaire de préchoix pour l'orientation au 2^{me} Degré".

Les parents des élèves de 1^{re} trouveront en annexe 4 à la présente Communication une invitation à une réunion d'information du même type, programmée le mardi 28 mai à 19h.30 site Lycée: elle abordera la double problématique de l'organisation de cette fin d'année (*session d'examens et délibérations*) et du choix de "*menu*" des 4 heures d'activités complémentaires pour la 2^{me}. Un fascicule intitulé "En route vers la 2^{me}" sera également édité et distribué préalablement aux élèves: il comprendra le Formulaire de (pré)choix que les parents seront invités à retourner complété à l'école à l'échéance du lundi 3 juin (date rappelée de vive voix lors des séances d'information destinées aux élèves).

Que ce soit pour les 2^{mes} ou les 1^{res}, la possession de ces données est importante à double titre: d'une part, pour un déroulement optimal des Conseils de classe de fin d'année, amenés à émettre un avis circonstancié sur l'orientation d'étude envisagée; d'autre part, pour la bonne organisation de la rentrée de septembre 19, avec la constitution de groupes bien équilibrés et stables dès l'entame de l'année.

Sauf communication écrite contraire, adressée expressément à *l'Accueil-Lycée* [L. Krüger 019/ 519.500] ou au *Secrétariat-Collège* [019/ 519.450], c'est ce *Formulaire de (pré)choix* signé et daté par les parents qui fera autorité en la matière, quel que soit l'avis de guidance figurant au *Bulletin* de juin. Si un changement d'orientation devait intervenir à la suite des examens, des délibérations et avis de guidance consignés audit *Bulletin*, ou pour toute autre raison, il importe absolument d'en informer par écrit la responsable de *l'Accueil-Lycée* ou du *Secrétariat-Collège*, et ce, dans les plus brefs délais: en tout cas, pour le 5 juillet au plus tard, date de fermeture de l'école.

2. Les cours.

L'horaire régulier des cours sera respecté jusqu'au jeudi 13 juin 14h.30.

Cependant:

1. deux épreuves écrites sont organisées hors session (voir le *Calendrier-programme en annexe 1*) les jeudis 6 & 13 pour les 2mes, les mercredi 12 & jeudi 13 pour les 1res, de 08h.25 à 10h.05. Rappelons le principe selon lequel toute forme de présession et/ou de test/interrogation faisant l'objet d'une évaluation est formellement proscrite à partir du vendredi 07 juin (*soit la semaine qui précède la session*) pour toutes les disciplines qui organisent un examen, que ce soit hors ou en session;
2. le mercredi 12 juin, les élèves de 1re qui ne présentent pas l'examen oral ndls/anglais à cette date peuvent, avec l'accord des parents, quitter l'établissement à 10h.05. Idem pour ceux qui présentent cet examen au-delà de midi. Les élèves qui présentent le test oral entre 10h.20 et 12h. attendent leur tour en salle d'étude. Le test terminé, ils peuvent, avec l'accord des parents, quitter aussitôt l'établissement: c'est là une règle générale pour tous les examens oraux.
3. le jeudi 13 juin: les 5 & 6mes heures seront consacrées à une étude dirigée en classes en vue de la préparation des examens du lendemain: à cette fin, les équipes professorales concernées auront préparé un canevas d'activités qui s'inscrivent dans l'optique d'une révision efficace des matières à présenter le lendemain. Cette procédure permet d'éviter la comptabilisation de cette journée comme « *jour blanc* ».

En session d'examens, tout/e élève en ayant terminé avec l'épreuve du jour peut aussitôt regagner son domicile avec l'accord des parents. Voir le Calendrier-programme pour le renseignement des heures de fin des tests.

Veillez relayer tout souhait éventuel d'encadrement au 019/519.500 (L. Krüger), si difficulté.

3. La session des examens (voir annexe 1).

La session (dont l'annexe 3 souligne l'importance) débute le vendredi 14 pour se terminer le mercredi 19 juin, à 9h.30 pour les élèves de 1re (sauf test oral ndls/anglais), à 11h.10 pour les 2mes (sauf test oral ndls/anglais). Pour les élèves de 1/2 Différenciée, la session se clôture le vendredi 21 juin.

Puisqu'elles sont désormais obligatoires pour l'obtention du CE1D au terme de la 2me, le Lycée prend part aux épreuves d'évaluation externe mises en place par la Fédération W/B. pour les maths, le français, les sciences et les langues modernes. La réussite de cette épreuve externe entraîne ipso facto la réussite de l'année dans la discipline concernée. Si les résultats de l'épreuve externe s'avèrent insatisfaisants, il reste au Conseil de classe de délibérer une possibilité de "*repêcher*" l'élève sur base de résultats probants obtenus en Travail journalier de l'année et à l'examen de Décembre. Idem si l'élève n'a pas pu présenter une épreuve CE1D.

En période d'examens, les élèves peuvent quitter l'établissement au terme de l'épreuve pour consacrer l'après-midi à l'étude au domicile des examens prévus pour le lendemain. Cependant, il est aussi possible de bénéficier d'une étude sous surveillance à l'école même durant les après-midis de la session, selon l'horaire suivant:

12h.00 - 12h.55: repas (*emporté du domicile*) et temps de midi site Lycée.

12h.55 - 14h.35: temps d'étude.

14h.35 - 14h.50: pause et récréation.

14h.50 à 15h.40 ou 16h. ou 16h.15: temps d'étude (*voir horaire de chacun*).

Si vous souhaitez bénéficier de cette opportunité, vous voudrez bien faire parvenir à l' "Accueil" (L. Krüger) le Formulaire d'inscription en annexe 2.

Il y a lieu de se présenter à chaque examen avec tous les documents propres au cours (*syllabus, notes manuscrites, livres en location à restituer à S. Lefèvre, économiste, lors de son passage en classe durant l'épreuve*), ainsi que le matériel pédagogique adéquat. Tous les documents de cours, le Journal de classe et son Carnet d'évaluation intégré doivent ensuite être précieusement conservés au domicile en liasses étiquetées par branche, dans une caisse en carton par année,

jusqu'à l'homologation acquise du Diplôme de fin de secondaire. Cet archivage incombe à la responsabilité de l'élève et de ses parents.

A partir du mercredi 19 à 9h.30 pour les 1res (sauf test oral ndls/anglais), à 11h.10 pour les 2mes (sauf test oral ndls/anglais), les élèves ne sont plus tenus de se présenter à l'école (sauf pour y quérir les Bulletins). A cet égard, il faut savoir que la fin des examens a pu, de temps à autre, servir de prétexte à de festifs débordements estudiantins d'un goût parfois douteux dans Hannut. Rappelons qu'aux échéances susdites, les élèves se trouvent placés sous la seule responsabilité des parents. Si ces derniers souhaitent un accueil et encadrement au-delà de la session d'examens, ils sont priés de prendre contact avec l' "Accueil" (L. Krüger au 019/519.500) pour définitions des besoins et des modalités pratiques d'organisation (cf annexe 2).

Signalons également que les Services Jeunesse de la Commune de Hannut annoncent la possibilité de prendre part à divers ateliers intéressants dans le cadre des jours réputés « *blancs* », soit la semaine du 24 au 28 juin. Consulter le site de la Commune pour obtenir le programme détaillé de l'éventail des activités proposées.

4. Le dispositif EBS "Elèves à besoins spécifiques".

Ces derniers bénéficient d'un encadrement professoral de proximité durant les épreuves, d'un surcroît de temps et de documents adaptés: soit les « *aménagements raisonnables* » auxquels ils ont légitime droit.

5. Un accompagnement à la préparation des examens?

V. Mathy, monitrice Brain Gym et Consultante en Intégration Motrice Primordiale propose son expertise sur le lien entre le corps et l'apprentissage. Ses ateliers ont pour but d'aider le jeune à aborder les examens plus sereinement. Il ne s'agit pas de revoir ou d'expliquer de la matière mais bien de se préparer à passer les examens. Groupes limités à 4 participant/es motivé/es, les mercredis pm à 14h et les après-midi en session du 13 au 18. 10 euros l'atelier d'une h. Infos complémentaires, inscriptions et organisation auprès de mathyveronique@gmail.com 0498/75 01 36.

6. Les Conseils de classe de délibération & de guidance.

Ces réunions professorales se tiendront quatre jours durant, du jeudi 20 au mardi 25 matin, à raison de 4 Conseils par demi-jour. Elles visent, pour chaque élève envisagé individuellement, à évaluer le travail scolaire de l'année, à statuer sur la

poursuite de sa scolarité, à prodiguer des conseils d'orientation avisés, à préparer Bulletins et autres documents officiels. Aucun résultat, aucune décision de Conseil de classe ne seront renseignés par voie téléphonique ou autre média. Le Bulletin est le seul mode de communication officielle des résultats.

7. La remise des Bulletins.

Le mercredi 26 juin, pour celles et ceux qui le souhaitent et se seront inscrit/es, de 11h. à 13h.30: la Der des der, ou l'occasion de partager au Lycée un dernier moment convivial réunissant élèves et professeurs: rencontre sportive, apéro-jus, collation partagée & ambiance musicale. C'est là une organisation du Conseil des élèves: les délégués de classe relayeront à leurs pairs les informations et modalités d'organisation. Quant aux Bulletins:

à 13h.30, remise des Bulletins aux élèves de 2^{me}, en salle d'étude.

à 13h.30, remise des Bulletins aux élèves de 1^{re} & Diff,
en Permanence-Education.

Il est à bien noter que, dès la remise des Bulletins, prend cours le délai pour l'introduction éventuelle d'un recours vis-à-vis d'une décision de Conseil de classe (voir le détail de la procédure dans le Règlement des études, p. 13).

Ce délai prend fin vendredi 28 à 11h.

Au besoin, des Conseils de classe de recours seront tenus dans l'après-midi du vendredi 28, avec notification des décisions aux requérants à leur terme.

Sans doute, la décision d'introduire un recours doit-elle passer par la démarche préalable d'une lecture et analyse des épreuves des examens: à cette fin, les professeurs se présenteront munis de ces copies à la réunion de parents du jeudi 27, de 16h. à 19h. (voir ci-après).

Les Bulletins non récupérés lors des remises programmées seront tenus à disposition à l' "Accueil" en jours et heures d'ouverture de l'établissement.

Les Bulletins non repris fin juin ne sont envoyés par voie postale que sur demande expresse adressée en ce sens à l' "Accueil" (L. Krüger 019/ 519.500).

8. La Réunion de parents n°5.

Cette rencontre de fin d'année aura lieu le jeudi 27 juin, de 16h. à 19h., sur le site du Collège Ste-Croix (entrée Route de Namur). Tous les entretiens ont lieu sur réservation selon les modalités ci-dessous.

1. la formule la plus simple: l'entretien est réservé par téléphone à *l'Accueil*. S'adresser à L. Krüger au 019/519.500. La réservation s'effectue en jours scolaires ouvrables, de 8h.45 à 11h.45 et de 13h.30 à 15h.30. Elle est ouverte en date du jeudi 20 et clôturée le jeudi 27 à 10h.

2. la formule la plus compliquée: l'entretien est réservé en ligne sur internet. Un mode d'emploi a été remis en courrier/main propre à votre jeune à votre intention en octobre. S'y reporter svp. La réservation en ligne est accessible dès samedi 15, 9h.

3. la formule de dernière minute: l'entretien est réservé sur place au poste *Info-Accueil* qui centralise tous les plannings de rencontres et permet ainsi une vue d'ensemble de l'organisation. Une attestation de réservation *in situ* sera remise à *l'Info-Accueil*, à destination du professeur rencontré.

Ainsi que mentionné ci-dessus, les professeurs se présenteront à cette réunion munis des épreuves examinales de juin; ces dernières seront dès lors consultables, idéalement en leur présence pour explication commentée, éventuellement hors présence si l'analyse requiert plus de temps que ne le permet la durée programmée d'un entretien. La procédure à suivre dans ce cas sera explicitée sur place. Il relève d'une logique élémentaire que l'introduction d'un recours à l'encontre d'une décision de *Conseil de classe* passe impérativement par une analyse attentive préalable des copies d'examens.

9. Une année scolaire qui se clôture vraiment au 28 juin.

Faut-il rappeler encore la disparition au Lycée, depuis des temps immémoriaux, des examens de repêchage de septembre? Celle-ci implique que, sauf recours externe, toutes les décisions de cet exercice 18-19 sont arrêtées au 28 juin.

10. La rentrée des classes 19-20.

Au DOA-Lycée, la rentrée des classes est fixée pour tous le mardi 3 septembre, 08h.25. La journée du lundi 2-9 sera consacrée à *l'Opération Fournitures* des livres et autres documents pédagogiques (*d'avantage d'informations dans notre courrier de fin août*).

Au D2-Collège, les élèves de 3^{me} effectuent leur rentrée à la même date du mardi 3 septembre, à 12h.55. L'inscription au Collège est automatiquement acquise si le *Formulaire de (pré)choix* de grille-horaire pour la 3^{me} secondaire a été dûment complété et remis.

11. Les permanences estivales.

L'école demeure ouverte pour répondre à toute démarche informative ou administrative

- du 1 au 5 juillet inclus	de 09h. à 12h.
- à partir du 16 août (sauf w-e.)	de 09h. à 12h.

Puisqu'il est question ici de l'été, signalons le stage organisé par Radio Compile du 22 au 26 juillet: animation, création de contenu, travail de la voix... A la Maison des jeunes de Hannut. Infos et réservations: www.radiocompile.net
Radio Compile: un fidèle partenaire de nos Journées Cultures lycéennes !

12. La facture "*livres*" et la remise des manuels scolaires prêtés.

Les livres et manuels prêtés par l'école doivent être restitués en optimal état par l'élève le jour même de l'examen portant sur la discipline. En cas d'oubli ou autre problème, il convient de s'adresser à S. Lefèvre, responsable de gestion de la librairie scolaire, de préférence par courriel s.lefevre.eco@lyceehannut.be (à défaut au 019/ 519.504).

Veillez d'autre part être attentif, pour la clôture fin juin des comptes de la présente année scolaire, à régler dans les meilleurs délais la dernière facture qui vous est parvenue et *-évidemment-* les éventuels arriérés impayés à ce jour. Si difficulté, prendre contact avec la même S. Lefèvre, entre 8h.30 & 10h.30 tout jour scolaire ouvrable, sauf mercredi (voir coordonnées de contact ci-dessus).

13. Opération "*Livres pour tous*".

Dans le cadre du cours de français, la lecture se doit de tenir une place privilégiée; aussi, un programme annuel d'ouvrages est-il déterminé par le professeur, sur lesquels diverses compétences seront exercées: capacités à comprendre, analyser, synthétiser, imaginer, développer le sens de l'humain, l'aspect créatif... Mais il n'est pas toujours aisé de se procurer le livre demandé, car rapidement épuisé dans les bibliothèques ou les librairies. D'où l'idée de mettre sur pied l'opération "*Livres pour tous*" qui se décline selon les étapes suivantes:

1. l'actuel élève du Lycée qui souhaite revendre un (des) livre(s) le(s) remet à *l'Accueil* (L. Krüger) dans le courant du mois de juin;
2. dans le(s) livre(s), il a inséré au préalable et de manière visible une fiche où figurent ses nom & prénom, et une signature parentale avec mention "*pour accord*";

3. ces livres seront proposés à la vente par le Conseil des élèves du Lycée (notamment, lors de la 1re rencontre de l'année programmée le 20 septembre);

4. soit le livre trouve preneur et la somme de 4 euros sera remise à son ex-proprétaire (*qu'il soit au Lycée, au Collège ou... ailleurs*); soit le livre ne trouve pas acquéreur et il lui est rendu début novembre.

Avec nos souhaits pour une fructueuse session d'examens et pour un bon temps de vacances bien méritées.

B. Doyen & JM. Dejonghe, équipe de direction du DOA-Lycée.

NB1. Pour tout souhait de compagnonnage en 2me, voir le feuillet bleu inséré dans la Farde de Bulletin.

NB2. Deux infos relayées via le site internet:

a. le Défi Vélo 2019 organisé par le Gracq avec l'objectif global de 20.000 km pédalés en 10 jours, du 20 au 31 mai. Infos et inscriptions via le site Internet de la Commune ou sa page Facebook. Belle promotion de la mobilité douce. Voir annexe 5.

b. la Journée Moby (journée du transport scolaire): mercredi 29 mai à 12h., au parking de rassemblement rue de l'Europe: rencontre conviviale des usagers/élèves, convoyeurs et conducteurs, photos-souvenirs, cadeaux, etc. Belle promotion du transport en commun. Voir annexe 6.

+++++

Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA.

HORS SESSION.	Heures.	1C.	1/2Diff.	2C/S.
Jeudi 06-06.	08h.25 - 10h.05	Cours réguliers	Cours réguliers	08h.25 - 10h.05 Religion/EPC. (examen)
Mercredi 12-06.	08h.25 - 10h.05	Ndls/Anglais (<i>Partie écrite</i>) 10h.20/14h. Test oral.	Cours réguliers	08h.25 - 10h.05 Cours réguliers.
Jeudi 13-06.	08h.25 - 10h.05 10h.20 - 12h.00	Sciences Cours réguliers Fin des cours à 14h.30.	Cours réguliers.	08h.25 - 10h.05 Cours réguliers, sauf 2K/L.: test oral anglais (F. Dedobbeleer) 10h.20 -12h. Epreuve Edm (SeGEC).

EN SESSION.	1C.	1/2Diff.	2C/S. Epreuves externes certific. CE1D.
Vendredi 14-06.	08h.25 - 10h.25 Etude du milieu 10h.30/14h. Test oral Ndls/Angl. 33 él. max.	H1. Religion (exam.) H2.3.4. Cours.	08h.25 - 10h.05 Français (<i>Partie 1</i>) 10h.20 - 12h.00 Français (<i>Partie 2</i>)
Lundi 17-06.	08h.25 - 10h.25 Français (<i>1re partie</i>) 10h.45 - 11h.45 Français (<i>2me partie</i>)	J1. Epreuves CEB.	08h.25 - 10h.05 Mathématique (<i>Partie 1</i>) 10h.20 - 12h.00 Mathématique (<i>Partie 2</i>)
Mardi 18-06.	08h.25 - 10h.25 Mathématique (<i>1re partie</i>) 10h.45 - 11h.45 Mathématique (<i>2me partie</i>)	J2. Epreuves CEB.	08h.25 - 10h.05 Ndls/Anglais (<i>Partie 1</i>) 10h.20 - 11h.10 Ndls/Anglais (<i>Partie 2</i>) 10h.30/14h. Test oral Ndls/Angl. 33 él max
Mercredi 19-06.	08h.25 - 09h.30 Religion/EPC. De 9h.40 à 12h.20 Test oral Ndls/Angl.	H1. Ndls (examen) H2.3.4. Cours.	08h.25 - 10h.05 Sciences (<i>Partie 1</i>) 10h.20 - 11h.10 Sciences (<i>Partie 2</i>) 11h.30/15h.30 Test oral Ndls/Angl. 38 él. max.
Jeudi 20-06.		J3. Epreuves CEB.	
Vendredi 21-06.		J4. Epreuves CEB.	

Formulaire d'inscription.

Je/Nous soussigné(e)(s) M./Mme,
 (n° de téléphone/GSM de contact:), parent(s)/responsable(s)
 de l'élève de la classe de, souhaite/-ons
 son inscription à l'étude surveillée et à l'encadrement organisés par l'école dans le
 courant de la session des examens de juin 19:

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> étude l(es) après-midi(s) | <input type="radio"/> du vendredi 14
<input type="radio"/> du lundi 17
<input type="radio"/> du mardi 18 |
| <input type="radio"/> sortie de l'école en fin d'après-midi à | <input type="radio"/> 15h.40
<input type="radio"/> 16h.00
<input type="radio"/> 16h.15 |

je souhaite un accueil/encadrement au-delà de la session d'examens
 A cette fin, je prendrai contact avec l' "Accueil" (L. Krüger, 019/ 519.500) pour
 en définir les besoins & modalités pratiques d'organisation.

Le présent formulaire est transmis à l' "Accueil" (L. Krüger) pour information et
 suivi.

Date: Signature:

NB1. L'inscription d'un élève à l'étude de l'après-midi implique nécessairement sa
 présence obligatoire à l'école pour le repas (pris en salle d'étude où un contrôle des
 présences est effectué) et pour la récréation du temps de midi. En d'autres termes:
 aucune sortie autorisée pendant midi, pour quelque prétexte que ce soit. Il faut donc
 se munir de son casse-croûte (pas de service "*sandwiches-maison*" organisé en
 période d'examens).

NB2. Il tombe sous le bon sens commun qu'il convient de se présenter à l'étude de
 l'après-midi avec tous les documents utiles pour la préparation studieuse des
 examens du lendemain. Bien y penser donc, en fourbissant son sac.

Session d'examens : mode d'emploi.

La réglementation en vigueur pour un 1er Degré comme le nôtre limite à 18 jours ouvrables sur une année le temps à consacrer aux sessions d'examens, Conseils de classe, remises des Bulletins et autres Réunions de parents.

Malgré cette contrainte extrêmement stricte, notre Communauté scolaire a réaffirmé dans son Projet d'établissement son attachement au maintien des sessions des examens de Décembre et de Juin pour tous les élèves: pour les 2mes en quête du CE1D bien sûr, mais aussi pour les 1res; il ne faut voir là ni traditionalisme atavique, ni même absolue nécessité pour une évaluation correcte (*laquelle doit s'effectuer idéalement de façon "continue", tout au long de l'année*); mais nous croyons avec force dans la valeur pédagogique formatrice de pareilles épreuves.

Cependant, il a bien fallu adapter l'organisation de la session aux impératifs ministériels en la réservant aux disciplines qui représentent un fort volume horaire hebdomadaire. Les autres disciplines font l'objet d'une épreuve située hors session ou elles font l'objet d'une évaluation continue qui transparaîtra dans le Travail journalier.

Par conséquent, les choses étant ce qu'elles sont pour les raisons que l'on sait, il importe de s'y préparer au mieux, afin de se donner toutes les chances de franchir au mieux l'obstacle, l'épreuve que représente toujours une session.

Le présent document vise donc à conscientiser élèves, parents et professeurs pour

- *une préparation minutieuse et précoce des examens, avec des notes & des documents complets, soignés, ordonnés, lisibles;*
- *une organisation et une planification précise de son temps d'étude, selon un horaire de travail régulier auquel se conformer;*
- *une stratégie bien élaborée et adaptée pour chaque épreuve;*
- *un environnement propice, incitatif et motivant pour une étude et un travail scolaires dans des conditions optimales.*

A ces conditions, le défi pourra être heureusement relevé; nul doute que les compétences ainsi acquises en termes de méthode et d'investissement au travail scolaire seront prometteuses de succès à venir dans la suite du cursus scolaire de chacun(e). Tels sont en tout cas nos objectifs et nos espoirs...

Invitation cordiale aux parents des élèves de 1re Secondaire
à une réunion d'information sur l'orientation scolaire.

La dernière réforme du 1er Degré a introduit dans le système éducatif le concept d' " activités complémentaires " ; celui-ci permet de " *choisir* ", dans une certaine mesure (4h. sur 32), " *son* " programme d'étude; les bonnes intentions du principe sont évidentes: l'élève se sentira d'autant plus responsabilisé qu'il sera partie prenante et décisionnaire de l'enseignement qui lui est prodigué. Si le choix pour la 2me s'avère dans les faits très limité, il n'en sera pas de même dans la suite de la scolarité; c'est pourquoi les bonnes pratiques en matière d'orientation scolaire s'imposent dès l'opportunité de poser un choix, c'est-à-dire dès le terme de la 1re; car tout positionnement d'orientation ultérieur façonnera inévitablement la formation d'un/e jeune.

Se trouver en situation de devoir effectuer un choix pose (et posera) toujours problème; d'où l'utilité d'une information circonstanciée; aussi invitons-nous les parents des élèves de 1re à

une réunion d'information, le mardi 28 mai, à 19h.30
dans la salle d'étude du Lycée.

Cette rencontre représentera aussi un moment idéal pour bien conscientiser les parents sur la philosophie du 1er Degré tel qu'initiiée par le Décret (en ce compris le dispositif PIA), sur l'importance de la prochaine session des examens et sur la bonne manière de l'appréhender, avec sens de l'anticipation, de la méthode & de l'organisation. Elle permettra dans un prolongement cohérent de rappeler les critères d'évaluation sur base desquels les Conseils de classe de juin prennent attitude.

Dans l'espoir que cette initiative se révèle utile pour des choix futurs judicieux, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer notre considération tout acquise.

Bernard Doyen & Jean-Michel Dejonghe, équipe de direction du DOA-Lycée.

GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale de Hannut
Place des Déportés et Réfractaires 12
4280 Hannut
T +32 474-79.16.84
Hannut@gracq.org



Lycée Sainte-Croix et Notre-Dame
Premier degré de l'enseignement secondaire
Avenue Paul Brien, 4 – 4280 Hannut

DEFI VELO 2019

Hannut, le 4 avril 2019

Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements scolaires à Hannut,

En accord et avec l'appui de la commune, le GRACQ organise à Hannut un défi vélo. Il ne s'agit pas d'une compétition, mais d'un moyen pour provoquer une émulation entre tous les participants pour atteindre l'objectif fixé.

Objectif : faire parcourir à nos élèves et aux adultes les accompagnant
20.000 km en 10 jours

Période : le défi se déroulera du 20 au 31 mai 2019

Participants : tous les élèves qui le souhaitent, les parents qui les accompagnent, le personnel scolaire (professeurs, personnel administratif et technique).
Les conseillers communaux seront invités à venir à vélo lors du conseil communal du 28 mai.

Comment cela se passe ?

Toute la logistique informatique est prise en charge par le GRACQ. Les données personnelles recueillies seront détruites après la proclamation des résultats. Un bulletin d'inscription, disponible sur le site Internet de la commune et/ou sur la page Facebook sera rempli par chaque élève. Les renseignements nécessaires sont un nom et prénom ou un pseudonyme, une adresse mail pour envoyer les résultats personnels et globaux, le nom de l'établissement fréquenté et la classe (encore à discuter) et la distance de la maison à l'école.

Pour les élèves qui ont deux adresses durant la période du défi, une seconde fiche d'inscription devra être remplie avec un nom prénom ou pseudonyme différent du premier.

Une rencontre avec un représentant de chaque école aura lieu après les vacances de Pâques.

En espérant vous y rencontrer, je vous souhaite d'excellente et reposantes vacances,

Pour le GRACQ de Hannut,
Philippe Ledorer,

SECRETARIAT
CENTRAL
rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30

Madame,
Monsieur,

Le mercredi 29 mai à midi se tiendra la journée du TRANSPORT SCOLAIRE, LA JOURNÉE MOBY à Hannut.



Nous espérons vous voir nombreux pour assister à ce projet pilote !

De quoi s'agit-il ?

Chaque jour, 3.000 chauffeurs professionnels et leurs convoyeurs/-euses véhiculent dans toute la Belgique les élèves de l'enseignement spécial. Pour vos élèves également, un chauffeur prend la route le matin et le soir de chaque jour scolaire et l'amène à bon port.

Pendant l'année scolaire, un certain lien se noue entre les chauffeurs et les enfants. En tant que Fédération professionnelle des exploitants qui fournissent ces services scolaires (FBAA), nous aimerions instituer une "Journée du transport scolaire". Une façon pour nous de mettre en exergue les bons moments passés dans le bus, et pour le chauffeur de remercier ses passagers.

La Journée du transport scolaire, ou journée MOBY, en est cette année à sa deuxième édition. Nous avons choisi quelques écoles pilotes en Wallonie et en Flandre – dont la vôtre.

C'est pourquoi aura lieu la journée MOBY le mercredi 29 mai à 12h30, au parking de rassemblement à Hannut avec les élèves de votre école, qui prennent le transport scolaire.

Que se passera-t-il le mardi 28/05 ?

Le mardi soir, le chauffeur remettra une lettre d'information à tous les parents des passagers. L'aide des convoyeurs/-euses a été demandée. Les parents et le TEC seront donc également au courant de l'initiative.

Que se passera-t-il le mercredi 29/05 ?

- **A midi, après les cours, à l'arrivée du bus au parking de rassemblement à Hannut (vers 12h30), le chauffeur et le convoyeur du bus scolaire distribueront des **petits cadeaux** (balles anti-stress) à tous les élèves de leur bus, en guise de remerciement pour les bons moments passés ensemble durant l'année scolaire écoulée.**
- Le chauffeur et le convoyeur leur donneront aussi un **masque** sur lequel figurera un grand sourire. Le masque couvrira tout le visage). Les élèves ne seront donc **pas reconnaissables individuellement**.
- Le convoyeur prendra ensuite une **photo de groupe** du chauffeur et des élèves 'souriants' qui portent tous le masque, avec le bus en arrière-plan. Cette photo sera postée sur www.moby.be
Comme les élèves participants ne seront pas individuellement reconnaissables, leur **vie privée est respectée**.



Les élèves reviendront le 29/05 à la maison, max. 30 min. plus tard que d'habitude.

Que se passera-t-il ensuite ?

- De retour à la maison, l'enfant montrera le masque (et le petit cadeau) aux parents. Sur le masque se trouve l'annonce du concours.
- **Les parents et la famille de chaque enfant auront en effet à partir du vendredi 31 mai et ce jusqu'au vendredi 21 juin pour voter pour la photo de l'enfant sur www.moby.be**